

FLASH INFO

Les chasseurs rencontrent Ségolène Royal

Issy-les-Moulineaux, le 24 décembre 2014

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) a rencontré hier la ministre de l'Ecologie, à l'occasion d'un déjeuner de travail qui a eu lieu au ministère.

Il y a quelques jours, Bernard Baudin, président de la FNC, avait regretté l'absence de dialogue direct avec la ministre, alors que de nombreux dossiers chasse nécessitent une concertation et des arbitrages politiques.

La ministre a clairement affiché sa volonté de changer la méthode de travail pour répondre à la demande d'une concertation plus étroite avec la Fédération Nationale des Chasseurs.

Les représentants de la FNC ont abordé en priorité le dossier des oies et la prolongation de la chasse en février en faisant un point d'information complet à la ministre, sur les différents contentieux jusqu'à ce jour, sur les dernières données scientifiques et sur la réalité des pratiques, notamment aux Pays-Bas. La ministre s'est montrée ouverte et attentive à l'analyse et aux propositions de la FNC. Elle a confirmé qu'elle était favorable à la mise en œuvre d'un plan de gestion européen pour les oies et qu'elle engagerait les négociations européennes nécessaires dans les plus brefs délais.

Le président Bernard Baudin a officiellement demandé à Ségolène Royal de s'engager dès les prochains jours dans la mise en place d'une dérogation, afin de pouvoir chasser les trois espèces d'oies au moins jusqu'au 10 février. Un dossier argumenté a été remis personnellement à la ministre.

Une première réunion de concertation a eu lieu juste après le déjeuner avec le Cabinet et les services.

La FNC a plaidé avec vigueur pour une application stricte du droit européen qui autorise l'utilisation des dérogations, alors que la France a toujours été très réticente dans leur application, à la différence d'autres pays européens. Alain Durand, vice-président de la FNC a fortement insisté sur le sentiment de colère et d'incompréhension des chasseurs de gibier d'eau qui savent ce qui se passe aux Pays-Bas, avec la destruction de plus de 130 000 oies par an.

La ministre a promis de réagir dans les tous prochains jours à la demande de dérogation proposée par la FNC.

Concernant la loi Biodiversité, la ministre a confirmé que l'Agence Française de la Biodiversité qui sera créée n'intégrerait pas l'ONCFS. Néanmoins, elle souhaite qu'un véritable partenariat s'instaure entre l'Agence et tous les gestionnaires des espaces agricoles et forestiers. Ségolène Royal a souligné le rôle essentiel des chasseurs dans le maintien de la biodiversité. La FNC a rappelé avec insistance que tous les amendements anti-chasse qui ont été votés par la Commission du Développement durable doivent faire l'objet d'une opposition de la part du gouvernement lors des débats.

La ministre a répondu favorablement à notre demande de négociation pour que nos propositions de réforme concernant « la conservation de la nature par l'utilisation », dans la loi Biodiversité, fassent l'objet d'un travail de concertation avec le Cabinet.

FLASH INFO

La FNC a attiré l'attention de la ministre sur les dossiers européens qui auront des conséquences directes sur le quotidien des chasseurs, à savoir la énième tentative de modification de la directive européenne concernant les armes, et sur celle, tout aussi critiquable, concernant la généralisation de l'interdiction du plomb dans les munitions. La FNC a demandé que la diplomatie française soit mobilisée à l'échelle européenne pour que l'on soit vigilant et que l'on tienne compte des impératifs économiques avant de se lancer dans des réformes dont l'impact est toujours sous-évalué.

De nombreux autres sujets ont fait l'objet d'un dialogue direct avec Ségolène Royal, sur le statut des personnels contractuels de l'ONCFS à la demande de Henri Sabarot, président de l'ONCFS ; sur la défense des chasses traditionnelles avec Jean-Roland Barrère ; sur l'ortolan et le pinson, sur les turdidés en Ardèche et dans la Drôme ; sur l'usage spécifique de la chevrotine ; sur le loup, sur les enjeux sanitaires, sur les dégâts de gibier et l'étude économique sur la chasse.

La FNC a demandé à la ministre la mise en place d'un groupe de travail sur la simplification, afin que les chasseurs, les associations et les fédérations soient aussi les premières bénéficiaires de nouvelles mesures pour simplifier la pratique de la chasse afin de développer ce loisir.

La ministre a confirmé qu'elle soutenait la convention sur l'éducation à la nature et qu'une signature commune avec la ministre de l'Education nationale aurait lieu en février 2015.

Concernant la police de l'environnement, Bernard Baudin et Henri Sabarot ont plaidé pour un renforcement des missions de police de l'ONCFS, avec un intérêt réel de la ministre.

Ségolène Royal a promis de venir au Congrès de la FNC afin de faire le point sur toutes les réformes engagées.